

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Enseignement supérieur/ UAM : des parchemins aux 6e, 7e et 8e promotions

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

SAMEDI dernier, à la faveur d'une cérémonie solennelle au Radisson Blu, 285 étudiants des 6e, 7e et 8e promotions de l'Université africaine de management (UAM) ont reçu leurs parchemins en MBA, licence professionnelle, bachelor et MBA exécutif. C'était en présence d'un parterre d'invités de marque dont quelques membres du gouvernement – celui de la Communication ayant été fait docteur honoris causa –, du président de la Haute autorité de la communication (HAC), Germain Ngoyo Moussavou, et de plusieurs personnalités du monde académique venues du Sénégal, du Mali, du Cameroun, du Rwanda, du Congo Brazzaville et du Burundi. Président fondateur du groupe UAM, Esnel Iyembit a remercié l'assistance et, surtout, les étudiants et leurs parents pour la confiance qu'ils accordent à son

établissement. Aussi a-t-il promis de faire de son mieux pour que "l'UAM soit toujours parmi les meilleures universités privées au Gabon et en Afrique ; et donc un label universitaire où la rigueur et l'enseignement de qualité se conjuguent pour maintenir l'excellence". Parrain de ces trois promotions, Herman Komonomo, directeur général de la Société nationale immobilière (SNI), a prodigué de sages conseils à ses nombreux filleuls. "L'UAM a fait sa part, elle vous a montré le chemin. Il vous revient maintenant d'être les artisans de votre destin", a-t-il lancé. Coïncidant avec le 10e anniversaire de l'UAM, cet événement a aussi été l'occasion pour nombre d'enseignants d'arborer leurs nouveaux grades universitaires pour le compte du Cafac. Au nom des impétrants, Bénédicte Kessani a lu le serment de leur intégrité envers la société et dans le monde du travail.



Photo: DR

Une vue des impétrants de l'UAM lors de la cérémonie au Radisson Blu.




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 015/BAD/MER/PADEG/CI/2023
Date de publication le 25 juillet 2023

SERVICES DE CONSULTANT

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION COMPLETE DE CONTROLE DE FACTURATION ELECTRONIQUE DE LA TVA POUR LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE

SECTEUR : GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET REFORMES FINANCES
N° d'Identification du Projet : P-GA-K00-007
Prêt N° : 2000-20000-2651 -GA

1. Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise (PADEG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services consultants pour « la mise en œuvre d'une solution complète de contrôle de facturation électronique de la tva pour la direction Générale des Impôts ».

2. **CONSISTANCE DES PRESTATIONS :** Le prestataire devra accompagner la DGI dans la structuration et la gestion du projet. Cet accompagnement portera entre autres sur :

- La proposition d'une équipe projet en précisant les rôles et les tâches de chaque acteur ;
- La gouvernance de projet et l'accompagnement de la structure de pilotage des projets dans la planification des activités y compris la gestion et préparation des diverses réunions, le suivi d'avancement des activités comprenant l'analyse des risques du projet et les recommandations pour l'atteinte des résultats définis ;
- La production des rapports d'avancement à destination des instances de pilotage ;
- L'assistance juridique et technique relative à la mise en œuvre du projet.

Sur la base des documents de référence actualisés, notamment le Code Général des Impôts, les lois de finances etc. le cabinet prestataire devra :

- Concevoir, développer et mettre en œuvre une solution complète de gestion, contrôle, analyse et suivi de la facturation électronique TVA au moyen d'un dispositif de certification des facturations qui permettront d'un côté à l'administration fiscale de collecter, traiter, analyser, vérifier les données provenant desdits dispositifs et d'un autre côté aux contribuables d'enregistrer ou de certifier des factures en ligne.

Pour ce faire, il est attendu du prestataire, le déploiement d'un ou plusieurs logiciels pour le développement :

- D'un système de gestion des systèmes électroniques certifiés de facturation ;
- D'un système de facturation en ligne ;
- D'un système d'exploitation des données et de contrôle ;
- D'un système de reconstitution du chiffre d'affaires ;
- D'une application mobile qui permet la vérification des factures normalisées électronique ;
- D'une application de suivi et maintenance qui gère l'échange entre contribuable et administration dans le cadre de la réforme de la facture normalisée électronique.
- Formaliser l'architecture générale (matériels, logiciels, organisation) de la nouvelle solution en collaboration étroite avec l'équipe de projet et l'ensemble des parties prenantes du projet et élaborer en conséquence le cahier des charges pour l'acquisition des éventuels équipements et autres infrastructures matérielles complémentaires requis par la nouvelle solution.

Le prestataire devra également indiquer les éventuels changements requis au niveau des procédures et/ou de l'organisation pour permettre un fonctionnement optimal de la nouvelle solution. La mise en œuvre de la solution comprend :

- L'installation du (des) logiciel(s), son paramétrage et la livraison de toutes les documentations techniques éventuelles ;

• La formation des acteurs avec la livraison de toutes les documentations requises. A cet effet, les formations se feront à Libreville. Les éventuels prérequis nécessaires devront être clairement précisés au préalable. Les périodes de formation seront fixées d'un commun accord avec la DGI. Les supports de formation et les sessions de formations utiliseront exclusivement la langue française. Il sera remis à chaque personne à former, le support de la formation rédigé en français, sous format papier et électronique.

Cette mission qui aura une durée de trois (03) mois.

3. **Profil du cabinet.** Le cabinet doit avoir une expérience confirmée de dix (10) ans dans l'appui aux administrations fiscales engagées dans des réformes visant la mise en œuvre d'un système de contrôle de facturation électronique. Il doit avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires dans un pays de la sous-région dont au moins une (01) dans un pays OHADA à fiscalité d'essence française. Il doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des ingénieurs en informatique et en électronique, des fiscalistes, des experts comptables ou en gestion ainsi que des experts spécialisés en communication.

4. Le Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG), invite les consultants (cabinet ou firme) admissibles, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (cabinet ou firme) admissibles intéressés doivent produire les informations sur leur qualification et expérience, au cours des dix (10) dernières années, démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (**brochures et autres documentations indiquant le domaine de compétence, les références en prestations similaires**).

Les cabinets ou firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passage des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** », Edition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous (aux heures d'ouverture de bureaux de **9 heures 00 à 15 heures 30, heure locale**).

7. Les manifestations d'intérêt multipliées en Cinq (05) exemplaires doivent être rédigées en Français, porter la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION COMPLETE DE CONTROLE DE FACTURATION ELECTRONIQUE DE LA TVA POUR LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS** » et déposées en personne, par courrier, ou par envoi électronique au plus tard, le **15/09/2023 à 15 heures (heure locale UTC +1)** aux adresses mentionnées ci-dessous.

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG)
A l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur**
Cellule d'Exécution du Projet, Immeuble OLAM, Galerie TSIKA (Deuxième Etage), Block D,
Porte D1, Boulevard Triomphal, Libreville /Gabon/Tel : (+241) 066 18 86 23
E-mail : pmpadeg@gmail.com